

et se trouva alors plus pauvre qu'avant, et de plus endetté pour un fort montant.

Après ce revers, il essaya diverses autres choses et entra autres le métier de boulanger; c'est lui qui a fourni le pain aux patriotes de 1837. Il acheta un petit emplacement dans le village, et plus tard il réussit à acheter (pour près de deux fois sa valeur, car il n'avait pas de garantie) une ferme que le propriétaire actuel avait trouvé trop rocheuse pour la cultiver lui-même.

M. Champagne se mit alors courageusement à l'œuvre et réussit en quelques années à payer sa ferme et à donner à sa famille une magnifique éducation. M. Champagne est maintenant âgé de 82 ans, et sur treize enfants qu'il a eus, il lui en reste quatre.

Vu l'âge avancé de M. Champagne, on a eu devoir faire exception et lui donner la médaille de suite au lieu de lui faire attendre les quatre ans que prescrit la loi.

Echos de la Chambre.— Nos députés à la législature provinciale continuent leurs travaux. Depuis notre dernière revue ils ont discuté plusieurs questions importantes. M. Adélarde Turgeon, député de Bellechasse, a prononcé un discours remarquable sur l'hygiène dans les manufactures. L'honorable premier ministre a fait connaître la politique du ministère relativement aux asiles d'aliénés; il a déclaré que dans tous les contrats avec ces asiles, le gouvernement se réserverait, sans exception, le contrôle médical. C'est avec cette condition que les administrateurs de l'asile protestant de Verdun vont faire un contrat avec le gouvernement.

MM. Carrier, Desmarais et Mercier se sont plaints de la manière dont la société qui a commencé le chemin de fer de la Baie des Chaleurs a employé l'argent voté par la législature pour la construction de ce chemin; ils l'accusent de n'avoir pas payé ses employés.

Ensuite M. Mercier a proposé un bill à l'effet de modifier la charte de l'École de médecine de Montréal, pour lui permettre de s'unir à la faculté de médecine de l'Université Laval.

M. Robidoux demande d'augmenter le salaire de l'assistant procureur général.

Monseigneur de Laval.— Tout le monde a appris avec joie, que Monseigneur de Laval a été déclaré Vénérable, et qu'on va commencer son procès de béatification. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant une lettre écrite, à la mort de ce vénérable prélat, par le bon frère Housseart, qui avait été témoin de ses vertus pendant les vingt ans qu'il avait passés à son service. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'*Abeille*, nous allons en donner les principaux passages, en conservant l'orthographe de l'original.

“MONSIEUR.—Vous avez déjà, sans doute, appris la mort de Mgr de Laval ancien et premier évêque du Canada, et ce n'est pas pour vous en informer que je prend la liberté de vous écrire... mais pour vous témoigner combien cette mort et la séparation d'un si bon, si saint et si charitable maître m'a été sensible... Mais la consolation qui s'est meslée parmi la tristesse, en

voyant un saint mourir en saint après avoir versé saint, a été un très grand soulagement à ma peine, au lieu qu'à celle de tout le Séminaire et de tous les pères du Canada; et la haute idée que nous avons tous de la grande gloire que possède dans le ciel notre défunt et notre commun Père; nous fait espérer que par intercession et son crédit auprès de Dieu, il nous dédomagera copieusement de la perte que nous avons faite de sa Sainte présence. Plusieurs l'ont déjà éprouvé dans le soulagement qu'ils ont reçu dans leurs peines et infirmités, par l'invocation et le recours qu'ils ont eu à notre dit St défunt, comme vous l'apprendrez par une autre voie.

“Toutes les personnes du séminaire doivent avoir confiance très particulière aux mérites et intercessions de leur premier Père; car Sa Grandeur s'étant offerte en sacrifice, comme elle fit six jours avant son Saint trépas pour porter la peine de tous les péchés du séminaire ayant prié Dieu de l'exterminer elle seule...; ay prié aussi de détruire entièrement le péché de sa sainte maison et d'y maintenir jusques à la fin des siècles le très saint amour et le véritable culte de Dieu et de très sainte famille de Jésus, Marie, Joseph, et des Anges; et Sa Grandeur ayant été exaucée par le redoublement de ses dons qui furent excessifs depuis ce jour là jusqu'à sa mort, nous avons tous lieu de croire qu'il nous a acquis par ses souffrances des grâces particulières pour éviter le péché et pour pratiquer la vertu.

“Mais je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous dire que quand il me revient en la mémoire l'accent et la voix avec laquelle Sa Grandeur prononçait ses paroles beaucoup d'autres pleines de feu et d'amour, les yeux les mains élevées vers le ciel, avec des sentiments extraordinaires d'humilité et de mépris de soy-même, et retours d'une vraie confiance en Dieu, nonobstant, dis-je, sa très grande indignité, j'en ay le cœur si pénétré que je ne puis recevoir mes larmes; je souhaitais que lors que toutes personnes du Canada eussent pu entendre chacune une seule de ses paroles, pour en estre toute embrasées; car elles étaient toutes capables de pénétrer et d'enlever les cœurs, même les plus endurcis.

“Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez appris la distribution qui a été faite à la grande instance des peuples du Canada, du linge trempé et teint du sang de mon dit Seigneur, de ses cheveux et de ses habits.

“Vous serez sans doute bien aise que je vous fasse un petit détail de quelques actions communes et ordinaires de Sa Grandeur, qui m'ont le plus touché et m'ont fait prendre la résolution plus de quinze ans avant sa mort d'en agir ainsi.....

“Ce qui m'a toujours tenu dans la surprise et dans l'admiration a été de voir un homme d'un aussi grand mérite,..... d'une aussi grande vénération; et si utile en ce pays qu'était Monseigneur, cassé et rendu de vieillesse, de fatigues et d'infirmités jusques à l'âge de quatre-vingt cinq ans, estre aussi exacte que l'est Sa Grandeur à se mortifier en toutes choses....

“1o De coucher sur un très chétif matelas sur les 1